

## Note, droit et éthique à l'école : les questions essentielles de Bernard Defrance

Les six associations organisatrices de la conférence de M. Bernard Defrance du 12 avril déplorent le commentaire paru dans la Tribune du 14 avril et intitulé "Un conférencier grotesque séduit les enseignants". Un public fort diversifié et critique était présent pour écouter Bernard Defrance. Les idées et questions du conférencier sont certes provocantes, mais soulèvent les enjeux d'un débat majeur. Qu'on en juge.

Cela fait 30 ans que M. Defrance entend de la part de ses élèves que rien n'est plus injuste que les notes et qu'avec elles nous sommes dans une situation de « hors droit » : en cas d'injustice, il n'y a, en effet, pas d'instance de recours à leur propos. Bernard Defrance pose ainsi la question de la justice de la note et avance que le maître qui note le travail de ses élèves, en fait, note aussi le résultat de son propre travail. Il est, dans ce cas, juge et partie. L'entraîneur ne peut être l'arbitre. L'élève qui constate que le prof a tous les droits découvre l'injustice. Parce que toutes les études montrent que la note chiffrée ne peut en aucun cas mesurer les réelles aptitudes d'un élève.

L'enfant vient à l'école pour se construire ; ses apprentissages s'effectuent par essais et erreurs, raison pour laquelle il ne peut être puni. L'école qui veut instruire et éduquer devrait être un lieu où l'enfant n'a pas en permanence l'obligation de résultat - ce qui ne sera plus le cas lorsqu'il entrera dans la vie professionnelle. A l'école, il a l'obligation des moyens (soit l'obligation de travailler). Si l'on punit durant la période d'instruction obligatoire par la sélection, l'exclusion d'un degré ou d'un cycle, l'école n'est plus l'école.

M. Defrance engage à tenir compte et à reconnaître les violences inscrites dans l'histoire des élèves : violences du monde, liées aux guerres et à l'immigration, conditions de vie à l'extérieur de l'école qui sont parfois dramatiques. Leurs débouchés, même avec un bac + 2, sont quasi nuls. Ses élèves de terminale dans la banlieue de Paris se considèrent comme les survivants de la sélection

scolaire, sans pour autant croire en un avenir. La violence de l'école, c'est de privilégier l'enseignement des élites intellectuelles et de supprimer l'apprentissage des arts et des techniques dans le cursus scolaire : à chaque étape du développement, l'école fait renoncer des élèves.

Il rappelle que l'école peut créer le pire quand elle instruit sans articuler la transmission du savoir avec un travail sur la loi, le droit et l'éthique ; dans

l'histoire, les élites de notre planète, souvent de brillants élèves, ont pu ainsi créer le pire (armes de destruction, génocides, exterminations). C'est donc bien, sans cesse, au cœur de l'acte d'apprendre que doivent être surveillés les phénomènes qui favorisent l'institution de la loi et non sa destruction.

Note ou pas note est ainsi un faux débat et c'est bien sa finalité qui est en jeu. Le maître et l'élève ont

besoin de savoir où ils en sont, au terme du cursus, pour valider les apprentissages. Il s'agit bien de préciser quand la sélection doit se produire, parce qu'elle est indispensable. En sachant qu'elle risque toujours d'empêcher d'apprendre.

M. Defrance conclut son exposé avec une série de propositions en prônant une évaluation pédagogique continue et interne au travail de la classe suivie d'une validation externe par un tiers, l'instauration d'un organe de recours, la refonte des cursus scolaires en tenant compte de l'accélération des savoirs, de l'éthique et de la relation aux autres, la réintroduction de la notion de « travail pratique » et de situations professionnelles, l'institution de temps de partage, de parole et de formation sur les heures scolaires.

En conclusion, les six associations estiment que l'école ne saurait se soustraire à ses réalités, à ses défis. Que les citoyens soient interpellés par les questions soulevées par M. Defrance quant aux notes, au droit dans l'école et à l'éthique des savoirs est essentiel. Ces interrogations débordent largement le cadre du débat actuel et anachronique genevois, elles s'inscrivent toutes entières dans l'histoire de l'éducation et appellent des réponses à construire sans délai dans un débat démocratique.

**Jean-Marc Richard, GREN**  
(Groupe romand d'éducation nouvelle)  
**Danielle Plisson, DEI-Suisse**  
(Défense internationale des enfants)  
**Dina Borel, PIG**  
(Pédagogie institutionnelle Genève)  
**Olivier Baud, SPG**  
(Société pédagogique genevoise)  
**Jean-Luc Oestreicher, GAPP**  
(Groupement des associations de parents  
d'élèves du primaire)  
**Bilal Ramadan, CE**  
(Coordination Enseignement Genève)